



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 novembre 2019 à 14h00
Salle des Sources à Malestroit (56)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 15 novembre 2019 à 14h00** salle des Sources à Malestroit (56), pour le Comité Syndical sous la présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté

Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Pouvoirs :

Monsieur Bernard LEBEAU donne pouvoir à Madame Solène MICHENOT

Monsieur Bernard PIEDVACHE donne pouvoir à David MOIZAN

Excusés :

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan
Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté
Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE

Assistaient également :

Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne
Madame Sophie GRIBIUS, Rennes métropole
Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Anthony JUBIN, Redon agglomération
Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine
Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat des Assemblées et assistante Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

*

* *

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 novembre 2019 à 14h00
Salle des Sources à Malestroit (56)**

**3 - SAGE Vilaine et Politique de Bassin : programme d'action 2020 :
approbation et demande de subventions**

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) VILAINE révisé a été approuvé en 2015. Comme le SAGE 2003, il cadre les actions à mener sur le Bassin. Pour certaines de ces actions, l'EPTB Vilaine est amené à intervenir soit au titre de la coordination de Bassin, soit comme maître d'ouvrage local (par exemple sur l'estuaire). Ces programmes d'actions, parce qu'ils mettent en œuvre le SAGE, peuvent recevoir des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et des autres financeurs.

Pour l'année 2020, comme présenté sur le tableau de la page suivante, le montant total du programme est de 934 k€. Le montant des subventions est de 664 k€. La part restant à la charge de l'EPTB Vilaine est de 270 k€. Le programme correspond pour 660 k€ à des actions en régie, et pour 274 k€ à des prestations extérieures.

En 2015, le programme d'action s'élevait à 1 076 k€ et 236 k€ restaient à la charge de l'IAV.

En 2016, le programme d'action s'élevait à 1 168 k€ et 257 k€ restaient à la charge de l'IAV.

En 2017, le programme d'action s'élevait à 846 k€ et 197 k€ restaient à la charge de l'IAV.

En 2018, le programme d'action s'élevait à 1 200 k€ et 294 k€ restaient à la charge de l'EPTB Vilaine.

En 2019, le programme d'action s'élevait à 817 k€ et 240 k€ restaient à la charge de l'EPTB Vilaine.

Le programme d'action de 2020 est supérieur à celui de 2019, mais reste tout de même dans un même ordre de grandeur. Comme en 2019, une grande part des prestations est prévue en régie. Les élections à venir et la réorganisation des compétences induisent quelques missions spécifiques en 2020 telles que la formation des élus, une réflexion sur l'élaboration d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) ou encore un travail sur les données qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant.

Programme d'action 2020

n°	Actions	Total 2020	Régie	Prestations et dépenses	Région Bretagne SAGE		AELB		CD 22		Pays de la Loire		DREAL		EPTB Vilaine	
					Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Participat*
R1	Cellule de mise en œuvre du Sage (1)	320 000 €	320 000 €		20%	64 000 €	70% (1)	163 508 €	2,25%	7 200 €		16 000 €			22%	69 292 €
R1_Bis	Assistance technique milieux aquatiques (2)	60 000 €	60 000 €		20%	12 000 €	47%	28 077 €							33%	19 923 €
R3	Littoral : Dragage et suivi de l'envasement	42 500 €	17 500 €	25 000 €	30%	12 750 €									70%	29 750 €
R 91	Suivi des migrations de poissons au barrage d'Arzal	25 000 €	24 500 €	500 €	10%	2 500 €	50%	12 500 €				9%	2 250,00 €		31%	7 750 €
R 92	Gestion de l'anguille sur le bassin versant de la Vilaine et en Bretagne	54 000 €	51 500 €	2 500 €	10%	5 400 €	50%	27 000 €				9%	4 860,00 €		31%	16 740 €
R95	Suivi de la migration d'avalaison de l'anguille argentée sur le bassin versant de la Vilaine	47 000 €	46 000 €	1 000 €	10%	4 700 €	50%	23 500 €				9%	4 230,00 €		31%	14 570 €
P95	Devalpomi - Calcul des impacts cumulés des barrages de l'ensemble de la Loire	10 500 €	10 500 €		10%	1 050 €	50%	5 250 €							40%	4 200 €
P96	Nouveau bâtiment	7 500 €	7 500 €		10%	750 €	50%	3 750 €							40%	3 000 €
P5	Définir une méthode de priorisation des actions têtes de bassin	8 000 €	8 000 €		20%	1 600 €	50%	4 000 €							30%	2 400 €
P14	Valorisation des données de l'observatoire des ventes des produits phytosanitaires	10 000 €	10 000 €		20%	2 000 €	50%	5 000 €							30%	3 000 €
P15	Analyse comparée de méthodes d'évaluation de l'érosion	6 000 €	6 000 €		20%	1 200 €	50%	3 000 €							30%	1 800 €
P16	Etude d'actualisation des débits de référence et de quantification des volumes maximum prélevables sur les sous bassins : Seiche, Semnon, Chère, Don et Isac	106 000 €	6 000 €	100 000 €	20%	21 200 €	50%	53 000 €							30%	31 800 €
P17	Formation des élus	60 000 €		60 000 €	15%	9 000 €	50%	30 000 €			15%	9000			20%	12 000 €
P18	Elaboration du PAIC	20 000 €	20 000 €		20%	4 000 €	50%	10 000 €							30%	6 000 €
P19	Mission qualité d'eau	50 000 €	50 000 €		20%	10 000 €	50%	25 000 €							30%	15 000 €
P20	Outil de suivi des programmes d'actions des opérateurs locaux	62 500 €	12 500 €	50 000 €	20%	12 500 €	50%	31 250 €							30%	18 750 €
P21	Réaliser des documents de sensibilisation et organiser des formations	20 000 €		20 000 €	20%	4 000 €	50%	10 000 €							30%	6 000 €
P23	Améliorer les applications Web : le SAGE sur mon territoire et Tableau de Bord.	5 500 €		5 500 €	20%	1 100 €	50%	2 750 €							30%	1 650 €
P46	Suivis environnementaux des impacts de la gestion des niveaux d'eau en marais de Vilaine	19 500 €	10 000 €	9 500 €	20%	3 900 €	50%	9 750 €							30%	5 850 €
Total		934 000 €	660 000 €	274 000 €		173 650 €		447 335 €		7 200 €		25 000 €		11 340 €		269 475 €

(1) Les modalités de l'Agence de l'eau pour 2020 pour le financement de la cellule d'animation du SAGE prévoit au maximum 4 ETP de chargés de mission et 1 ETP pour le secrétariat. Le coût plafond par ETP est de 70 000 €. A cela s'ajoute des forfaits pour le fonctionnement de 10000 € par ETP chargé de mission. Le taux de subvention est de 70 %.

(2) Modalité Agence de l'eau pour cellule ASTER : 50 % d'aide pour un coût plafond de 60 000 € de charges salariales + 10 000 € de forfait de frais de fonctionnement sur un poste milieux aquatiques

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 751 voix sur 751, de :

- **retenir le programme d'actions tel qu'il est présenté,**
- **solliciter les subventions correspondantes,**
- **charger la Présidente de l'EPTB Vilaine à réaliser toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces afférentes.**

Pour extrait conforme,

La Présidente de l'EPTB Vilaine

Solène MICHENOT